



REGLEMENT INTERIEUR

1 UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX

Les Réseaux Sociaux (Facebook, Twitter, etc.) c'est bien, mais attention aux dérapages. Aussi, tout membre de la GPC France qui tiendrait des propos calomnieux et injurieux sur la GPC France, les Arbitres ou certains Athlètes serait exclu définitivement de la GPC France.

La GPC France est une association sportive où la convivialité et le Fair-play sont mis au premier Plan. Les dirigeants de la GPC France sont ouverts au dialogue mais pas dans le mépris, l'agressivité ni la haine.

Soyez respectueux des règles déontologiques et sachez mettre en valeur notre discipline.

2 ANTIDOPAGE

Tout Athlète ayant une suspension en cours pour dopage dans une autre fédération ne peut pas participer aux compétitions de la GPC France. Si malgré tout, l'Athlète ne respecte pas cette condition et si le Comité Directeur de la GPC France en prend connaissance, ce dernier est exclu définitivement de la GPC France. Des contrôles antidopage peuvent-être effectués également lors de compétitions.

La GPC France, association sportive, met en avant ces valeurs sportives :

Le dépassement de soi – La compétitivité – L'honnêteté – La solidarité – Le respect – La loyauté – Le contrôle de soi – Le plaisir – La convivialité.

Elle adhère pleinement à cette devise : « Un esprit sain dans un corps sain »

La GPC France affiche de très bonnes valeurs sportives et ne sera jamais le fleuron des Athlètes contrôlés positifs et suspendus pour cause de dopage dans d'autres fédérations.

3 COMPORTEMENT ANTI-SPORTIF

Tout Athlète affichant un comportement agressif lors d'une compétition (incivilité, insulte, violence etc.) est exclu définitivement de la GPC France.

Aussi, les Athlètes représentant la France dans des compétitions internationales doivent adopter un comportement exemplaire et faire honneur à notre sport.



4 NOTIFICATIONS IMPORTANTES

4-1 Formulaire D'engagement compétiteur

Il est très important que tous les responsables de Clubs et les Athlètes licenciés en individuel remplissent ce formulaire et le renvoient rapidement. Ceci permet d'établir correctement la liste des qualifiés qui apparait sur le site « GPC France »

4-2 Certificat Médical

Nous vous rappelons que le certificat médical est obligatoire, tout Athlète dépourvu de ce dernier sera exclu de toute compétition.

4-3 Licences

Pour participer aux compétitions de la GPC France et de la GPC internationale tout Athlète doit posséder une licence GPC.

4-4 Pesée

Lors de la pesée, l'Athlète doit présenter aux Officiels sa licence en cours de validité et sa carte d'identité. Auparavant, il aura fourni un certificat médical.

4-5 Tenue sportive réglementaire en compétition

Les shorts, les cyclistes, les pantalons de jogging, les sweet-shirts à manches longues ne sont pas autorisés.

La tenue sportive et le matériel de force doivent être homologués par la GPC France et la GPC internationale.

S'il le souhaite, un Athlète peut faire vérifier son matériel par un Officiel pour savoir s'il est conforme.

4-6 Compétition

Tout Athlète se présentant sur le plateau de compétition avec une tenue non réglementaire est disqualifié.

Aussi, tout comportement déplacé (violence, incivilité, etc.) est sanctionné et l'Athlète peut être exclu définitivement de la GPC France.



GPC FRANCE



4-7 Fair-play

- Respect envers le club organisateur
- Respect du site qui accueille la compétition
- Respect envers les Arbitres
- Respect envers les Athlètes
- Avoir un bon esprit d'équipe
- Monter une image favorable de notre Sport

4-8 Records

Quand un record est battu, lors d'une compétition, l'équipement de l'Athlète est de suite vérifier par un Officiel. Si ce dernier n'est pas conforme, le record ne sera pas validé.

4-9 Les Athlètes de moins de 18 ans

Un représentant légal de l'Athlète mineur doit remplir et signer une attestation qui confirme qu'il donne son accord pour que l'Athlète mineur participe à la compétition.

4-10 Les Athlètes « Handisports »

Si le handicap le permet, un Athlète « Handisport » peut participer aux compétitions de la GPC (nationale et internationale).

4-11 Tenue réglementaire des arbitres

Un pantalon noir et une chemise blanche pour les hommes. Une jupe ou un pantalon noir et un chemisier blanc pour les femmes.

4-12 Liste des substances interdites

Pour augmenter leur performance, leur masse musculaire ou leur résistance à la douleur, certains sportifs amateurs comme professionnels cèdent à la tentation du dopage illicite. Le dopage est un risque pour la santé du sportif allant jusqu'à mettre en jeu sa vie. La lutte et la prévention antidopage concernent tout le monde (sportifs, clubs, associations sportives, etc.).

Ci-joint la liste des substances illicites et pratiques interdites